

LES PIERRES ARMORIEES DE L'HOTEL DE VILLE DE LANNION.

PAR MARK GAULTIER KOEDLEZVAREG.

Lorsque l'on parcourt une ville à la découverte de ses monuments, de ses maisons, parfois l'on reste quelque peu surpris par les sculptures, les décors qui s'y trouvent.

Bien souvent certains des éléments décoratifs se trouvent situés en hauteur et ne sont pas lisibles pour l'œil humain. Désormais, les techniques modernes des appareils numériques nous permettent de réaliser des photographies qui mémorisées dans des fichiers informatiques nous en révèlent alors les détails.

Sur la façade de l'hôtel de ville de Lannion, l'on distingue qu'un emplacement a été réservé pour pouvoir incorporer une pierre armoriée des armes de Lannion, sculptée dans une pierre blanche différente du reste de la construction de l'édifice en granit. Ces armoiries sont sommées d'une couronne murale crénelée d'or à trois tours.



Dans le nobiliaire et armorial de Bretagne, Potier de Courcy mentionne : *LANNION ville maritime avec titre de comté, siège ordinaire des juges royaux de Tréguier, et château assiégé par les Anglais en 1346. D'azur à l'agneau couché d'argent, tenant de l'un de ses pieds de devant une croix de triomphe d'or, sur la croisée de laquelle il y a un guidon de gueules. Devise : Laus Deo.*

Dans l'armorial des communes des Côtes d'Armor de Michel Froger et Michel Pressensé, ces auteurs nous précisent : *que le choix de tel ou tel symbole naît souvent du désir de pérenniser un fait glorieux, un service rendu, une distinction, une légende ; il s'agit en ce cas d'armes par « allusion ». Parfois le symbole « parle » de lui-même, exemple Lannion (l'agneau) ; armes parlantes du comté de Lannion portées dès 1625. Allusion à Saint-Jean-Baptiste, devenu patron de la paroisse.*

Il faut savoir que Louis XIV par un édit de 1696, imposa l'enregistrement de toutes les armoiries, y compris celles des villes, même si elles en possédaient déjà. Dans la négative, ces villes devaient en créer et les enregistrer contre règlement d'une taxe. A la Révolution un décret de 1790 supprima toutes armoiries. Elles furent rétablies par Napoléon I^{er} en 1808. Quant aux couronnes, elles furent créées par décret impérial de 1809.

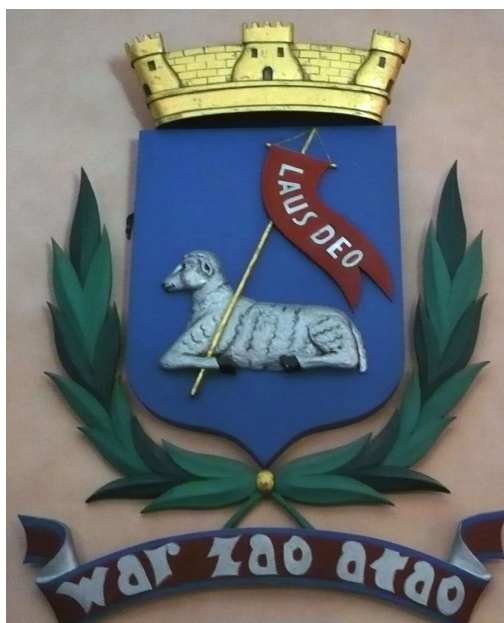
Nous savons que l'Hôtel de Ville de Lannion a été construit en 1865 /1866, sous le règne de Napoléon III, qui appliqua le statut de 1808. L'édifice a été construit avec la réutilisation des pierres de l'ancienne prison et de parties récupérées sur l'auditoire qui se trouvait au centre de la ville.

D'autre part, des photos numériques de la partie supérieure du bâtiment, nous révèlent l'existence de deux autres écus similaires, comportant des supports¹ au lion portant en leurs pattes armées², un écu en écartelé. Aux 1 et 4, les quartiers sont sculptés de traits horizontaux qui en science héraldique représentent la couleur Azur (bleu) ; aux 2 et 3, les quartiers sont sculptés de traits verticaux qui représentent la couleur gueules (rouge).

Pour le moment nous n'avons pu déterminer l'origine de cet écartelé. La recherche doit être poursuivie dans l'espoir de pouvoir découvrir l'appartenance de ces armes.



2 - Armoiries de Lannion au fronton de la Mairie avec les écus en écartelé. Ces pierres proviendraient de l'ancien auditoire



3 – Armoiries actuelles de Lannion

Crédit photos : 1 :L Le Gac ; 2, 3 : JY Moisan

¹ Support : terme héraldique pour la représentation d' animaux.

² Pattes armées : terme héraldique pour les griffes des pattes d'un animal.